



Offre d'emploi- animateur(trice) Bassin Versant

I. Employeur : Syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes (SmVSA)

Le Syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes (SmVSA) est basé à Fontenay le Comte en Vendée, aux portes du Marais Poitevin. Portant sur un bassin versant de 64 communes et 120 000 hectares, le SmVSA dispose de la compétence GEMAPI non sécable (gestion de l'Eau des milieux aquatiques et prévention des inondations) sur le bassin de la rivière Vendée et de l'Autise. A ce titre le syndicat :

- Gère 40km de digues fluviales et maritimes ;
- Anime l'entretien/restauration de 37 000 hectares de marais et 350 km de cours d'eau ;
- Porte un Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI complet) ;
- Porte les programmes de réserves de substitution.

Le syndicat porte également, en co-maîtrise d'ouvrage, le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) sur le bassin versant des Autizes. Ce bassin versant est classé en zone de répartition des eaux (ZRE), ce qui signifie qu'il présente un déséquilibre quantitatif entre les besoins et les ressources disponibles. Une volonté locale a émergé pour s'engager dans une démarche PTGE sur le territoire des Autizes. Cet outil doit permettre de rassembler l'ensemble des acteurs du territoire pour définir une stratégie et un programme d'actions en vue de retrouver l'équilibre quantitatif voir qualitatif.

Depuis le 1er janvier 2023, le SmVSA est la structure porteuse du SAGE de la rivière Vendée. Le périmètre du SAGE de la rivière Vendée, fixé par arrêté préfectoral du 29 avril 1997, couvre une superficie de 512 km². Le périmètre concerne 40 communes, 2 départements (Vendée et Deux-Sèvres) et 2 régions (Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine). Le SAGE de la rivière Vendée, approuvé en avril 2011, identifiait des enjeux majeurs sur le périmètre du SAGE Vendée :

- La gestion quantitative des ressources en eau.
- L'amélioration de la qualité des eaux.
- La protection et la restauration des écosystèmes aquatiques.

II. Missions :

Au sein d'une structure composée de 12 agents, l'animateur(trice) Bassin Versant aura pour missions :

1/ Réviser et mettre en œuvre le SAGE du bassin de la rivière Vendée (80% du temps de travail)

L'animateur(trice) est le référent technique pour la révision et la mise en œuvre du SAGE. Il travaille en lien étroit avec le Président et les vice-Présidents de la CLE, du Directeur du SMVSA, structure porteuse, et les acteurs locaux, ainsi qu'avec les chargé(e)s de mission des SAGE limitrophes pour initier/mener/suivre des démarches inter-SAGE. Il poursuit et valorise le travail réalisé depuis 2011 dans le cadre de cette première phase de mise en œuvre du SAGE.

Les missions de l'animateur(trice) consistent notamment à :

- Maintenir une dynamique de travail des instances du SAGE : organiser, préparer et animer les réunions de la CLE, du Bureau, des commissions, des groupes de travail ; rédiger les compte-rendus des réunions ; assurer la modification ou le renouvellement des instances ;
- Appuyer le Président de la CLE dans son mandat et informer/former les autres membres de la CLE ;
- Poursuivre le travail de révision du SAGE du bassin de la rivière Vendée : animer les phases de mise à jour de l'état des lieux/diagnostic du territoire, de précision des enjeux et objectifs, de rédaction des documents du SAGE, ... ;
- Marchés publics : réaliser les documents nécessaires à d'éventuelles prestations (cahiers des charges, etc.), coordonner et suivre les prestataires ;

- Animer la concertation pour notamment faire émerger des projets ou des études permettant de répondre aux enjeux du SAGE ; participer et contribuer aux réunions des partenaires sur le territoire et suivre l'avancement des actions mises en œuvre sur le bassin répondant aux objectifs et enjeux du SAGE ;
- Rédiger les avis sur les demandes d'autorisation loi sur l'eau, ICPE et documents d'urbanisme pour lesquels la CLE est sollicitée ;
- Former/informer sur le SAGE et ses implications (collectivités, syndicats, services de l'Etat, etc.), assurer le rôle de relais de la CLE auprès des acteurs de terrain, réaliser des actions de communication pour différents publics ;
- Tenir à jour le tableau de bord du SAGE ; rédiger les bilans d'activités annuels ;
- Travailler avec les animateurs des autres SAGE dans des démarches inter-SAGE. Travailler en étroite collaboration avec les salariés du SMVSA.

2/ Missions complémentaires en binôme sur les thématiques suivantes (20% du temps de travail)

1. L'animateur(trice) aura une mission d'accompagnement auprès du responsable du pôle gestion de la ressource en eau pour assurer le suivi du PTGE des Autizes.
L'étude PTGE sur le bassin versant des Autizes a été initiée en mars 2023. L'état des lieux et le diagnostic du territoire ont été validés en décembre 2024, l'étude se poursuit désormais avec la phase de définition des scénarii, dans l'attente des résultats de l'étude « volumes prélevables » en cours (étude Hydrologie Milieux Usages Climat – HMUC).
2. L'animateur(trice) aura une mission d'accompagnement auprès du responsable du pôle gestion de la ressource en eau pour assurer le suivi du volet quantitatif et des réserves de substitution sur le secteur Vendée et Autise, gérées par deux Concessions de Service Publique (CSP).

III. Profil recherché :

1/ Compétences :

Formation supérieure (bac +5) en environnement/gestion de l'eau.

Expérience souhaitée sur un poste d'animateur de SAGE et/ou PTGE, de bassin versant, de contrat ou de captage prioritaire, avec une expérience d'animation territoriale concluante.

2/ Connaissances :

Gestion intégrée de l'eau (petit et grand cycle de l'eau).

Fonctionnement des milieux aquatiques et humides.

Connaissances en hydrologie, en hydrogéologie, en pédologie et en agronomie.

Connaissance de la politique de l'eau et des acteurs.

Règlementations associées à la politique de l'eau et aux politiques agricoles.

Fonctionnement des collectivités territoriales et outils de contractualisation du bassin Loire-Bretagne.

Connaissance des règles des marchés publics.

Pratique courante de logiciel SIG (QGis).

3/ Qualités requises :

Capacité d'organisation et de conduite de projet.

Capacité à travailler en équipe et en autonomie.

Qualités relationnelles fortes :

- Aptitude à l'animation de réunions, à la négociation et à la prise de parole en public ;
- Aptitude à constituer et animer des groupes d'acteurs divers intervenant sur le sujet ;
- Aptitude pour vulgariser et expliquer des informations au contenu technique varié.

IV. Conditions de travail :

Poste basé à Fontenay-le-Comte, 11 Allée de l'Innovation.

Déplacements sur le territoire du SAGE (véhicule de service).

Permis B indispensable.

Temps complet 39 heures

Type d'emploi : titulaire ou contractuel (CDD 3 Ans)

Grade : ingénieur territorial

Rémunération indicative : Grille indiciaire + RIFSEEP + FDAS

Poste à pourvoir : dès que possible

Pour répondre à cette offre :

Adressez vos candidatures (lettre de motivation + CV) au plus tard le 13 juin 2025 par courrier à l'attention de M. le Président du SMVSA, 11 Allée de l'Innovation 85200 FONTENAY-LE-COMTE ou par mail à l'adresse suivante : secretariat-smvsa@orange.fr.

Pour toute question sur le poste, vous pouvez joindre M. Fabrice SUIRE, Directeur du SMVSA au 02.51.50.01.31 ou par mail à l'adresse secretariat-smvsa@orange.fr.